

Cabinet de la SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM

Avocats au Barreau de Chartres, demeurant dite ville

47, rue Alexandre-Ribot - Tél. 02 37 28 30 05

Vente aux enchères publiques

au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience

des criées de Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Chartres,
situé 3, rue Saint-Jacques, 28000 CHARTRES

le JEUDI 8 OCTOBRE 2020 à 14 HEURES

UNE MAISON D'HABITATION



sis 4, allée des Chataigniers 28340 BOISSY-LES-PERCHE, comprenant :

Au rez-de-chaussée :

- Entrée (3,45 m²), sol et plinthes carrelés, murs recouverts de toile de verre peinte, plafond en bois verni.
- Cuisine-Séjour (27,35 m²), sol et plinthes carrelés, murs recouverts de toile de verre peinte, plafond en bois verni, cuisine équipée de meubles en bois stratifié, un évier en émail à double bac, une cheminée avec insert, deux portes fenêtres et une fenêtre à deux battants en bois verni.
- Toilettes (1,20 m²), sol et plinthes carrelés, murs recouverts de toile de verre, plafond en bois verni, une cuvette de WC, une fenêtre à un battant en bois verni.
- Salle d'eau (3,90 m²), sol et murs pour partie carrelés et en partie haute peints, plafond en bois verni, un lavabo, une cabine de douche avec deux portes vitrées, une fenêtre à un battant en bois verni.
- Une chambre (9,95 m²), sol et plinthes carrelés, murs recouverts de papier peint, plafond en bois verni, une porte fenêtre à deux battants en bois verni.
- Garage (15,85 m² dont la fonction l'exclut de la loi Carrez), sol en ciment brut, murs en parpaings apparents, plafond en bois verni, un ballon d'eau chaude, un tableau électrique, une porte de garage à quatre battants en bois verni, une fenêtre à deux battants en bois verni.

A l'étage : accès par un escalier avec marches et rampe en bois verni.

- Palier (4,45 m²), sol recouvert d'un parquet en bois verni, plinthes en bois verni, murs et plafond peints, trois placards indépendants à une porte isoplane.

- Deux chambres (respectivement 10,25 m² et 10,45 m²), sol recouvert d'un parquet en bois verni, plinthes en bois verni, murs et plafond peints, une fenêtre à deux battants en bois verni.
- Toilettes (2,45 m²), sol recouvert d'un parquet en bois verni, plinthes en bois verni, murs et plafond peints, un lavabo en émail sur colonne, une cuvette de WC.
- Grenier (12,45 m² dont la fonction l'exclut de la loi Carrez), sol recouvert d'un parquet à l'état brut, murs en parpaings apparents, charpente apparente recouverte de planche de bois.
Surface totale Loi Carrez : 73,45 m²

A l'extérieur :

- Terrasse en ciment à l'arrière de l'immeuble.
- Terrain clôturé par un grillage fixé sur poteaux métalliques, un portail à deux battants.

L'ensemble immobilier figurant au cadastre savoir : section I N°159, lieudit 4, allée des Chataigniers, pour une surface de 34a 83ca.

Le bien forme le lot n° 14 du lotissement dénommé « Lotissement du Moulin à Vent » créé suivant arrêté préfectoral en date du 2 juin 1975 publié au bureau des Hypothèques de DREUX le 6 juin 1975, volume 3274 n° 2. Et la copropriété à concurrence de DIX/DEUX CENTIEMES (10/200^{es}) des trois espaces verts, sis même commune portant sur le plan du lotissement les lots n°s 1, 2 et 3.

Lesdits espaces verts cadastrés savoir : lot N°1 section I N°167 pour une surface de 11.741 m², Lot N°2 section I N°168 pour une surface de 12.163 m², Lot N°3 section I N°169 pour une surface de 6.914 m².

Cet immeuble est occupé mais libre de location.

La visite sera réalisée par la SCP d'ARAQUY et SOUSAN, Huissiers de justice associés à CHARTRES (28) 6, rue Danièle Casanova, le **vendredi 18 septembre 2020 de 10h00 à 11h00**.

Les frais étant supportés par l'acquéreur en sus du prix principal de vente. Les personnes intéressées devront remettre à leur Avocat avant l'adjudication : un chèque tiré par leur banque à l'ordre de la CARPA représentant 10 % du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €, un chèque tiré par leur banque à l'ordre de la CARPA à titre de provision sur les frais préalables de vente et aux frais postérieurs d'un montant de 9.000 €, constatant leur solvabilité, une attestation de la banque indiquant l'identité du propriétaire du compte d'où proviennent les fonds, un extrait de leur acte de naissance ayant moins de 6 mois de date ainsi qu'une pièce d'identité (éventuellement livret de famille ou photocopie certifiée conforme), avec pour la personne née à l'étranger mention des noms et prénoms de ses parents et pour les sociétés, un extrait Kbis (justificatif de sa dénomination et de son numéro de SIREN). Et une attestation sur l'honneur datée et signée par le ou les enchérisseurs indiquant qu'il ne fait pas ou qu'ils ne font pas l'objet d'une interdiction d'enchérir ou encore que l'acquisition du bien saisi est pour une occupation personnelle étant ajouté que pour une Société Civile Immobilière (SCI) ou une Société en Nom Collectif (SNC) cette attestation doit en outre comporter pour ses associés et mandataires sociaux l'ensemble des éléments prévus pour les personnes physiques et morales. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe de Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARTRES soit 3, rue Saint-Jacques 28000 CHARTRES où il a été déposé le 29 janvier 2020 ainsi qu'au Cabinet de la SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM.

MISE A PRIX : 44.000 €

Fait à Chartres, le 28 juillet 2020.

Signé : **Mathieu KARM.**

Pour tous autres renseignements, s'adresser :

- 1° à la SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM, Avocats au Barreau de Chartres, dont le cabinet est situé 47, rue Alexandre-Ribot, 28000 CHARTRES, tél. 02 37 28 30 05.
- 2° au Greffe du Tribunal Judiciaire de Chartres, 3, rue Saint-Jacques où le cahier des conditions de vente est déposé, tél. 02 37 18 72 56.
- 3° sur Internet : www.ordredesavocats-chartres.com